

Date : 07/02/2023

Numéro : 06/2023

Afférents au Conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Présents : 14

Absents excusés : 3

Absents non excusés : 2

Retard : 0

Pouvoirs : 3

Pris part à la délibération : 17

DATE DE LA CONVOCATION

31/01/2023

DATE D’AFFICHAGE

09/02/2023

L’an deux mille vingt-trois, le sept février à dix-neuf heures et zéro minute, Le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Sous la présidence de : Madame Marie-Claire DILLY.

Présents : Mmes Isabelle BREUER, Fernande HELENA, Florence GALVAING, Claudie JOBARD, Christiane DEBATTY, Manon JOLIVET, Mrs Daniel SUBIRANIN, Guy CONON, Laurent VAN ASSEL, José DE SOUSA, Gerald NEVORET, François MAUCHAND, Patrick CHARLES

Absents excusés : Mme Pascale PERIER, MM. Philippe CATEL, Maurice NAIGEON

Absents non excusés : Mme Zeldia PARMENTELAT, MM. Jean-Baptiste COUTACHOT,

Pouvoirs : Mme Pascale PERRIER a donné pouvoir à Isabelle BREUER
M. Maurice NAIGEON a donné pouvoir à Laurent VAN ASSEL,
M. CATEL Philippe a donné pouvoir à Daniel SUBIRANIN ;

Secrétaire de séance : Mme Isabelle BREUER

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

FINANCES – MISE EN NON-VALEUR

Madame la Maire expose au Conseil Municipal, que par mail en date du 23 janvier 2023, le Trésor Public (SGC Chalon Contentieux) demande l’admission en mise en non-valeur des titres de créances suivants :

- N°267 de l’exercice 2021- montant 0,42€
- N° 238 de l’exercice 2020- montant 5,85€
- N°829 de l’exercice 2019- montant 6,75€
- N° 728 de l’exercice 2019- montant 29,92€
- N°663 de l’exercice 2019- montant 30,16€
- N° 596 de l’exercice 2021- montant 0,08€
- N°189 de l’exercice 2020- montant 1,70€
- N° 393 de l’exercice 2020- montant 5,80€
- N°1031 de l’exercice 2021- montant 1,70€
- N° 393 de l’exercice 2020- montant 8,60€
- N°182977051 de l’exercice 2014- montant 344€

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire, le Conseil Municipal
à l'unanimité :

DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes :

- N°267 de l'exercice 2021- montant 0,42€
- N° 238 de l'exercice 2020- montant 5,85€
- N°829 de l'exercice 2019- montant 6,75€
- N° 728 de l'exercice 2019- montant 29,92€
- N°663 de l'exercice 2019- montant 30,16€
- N° 596 de l'exercice 2021- montant 0,08€
- N°189 de l'exercice 2020- montant 1,70€
- N° 393 de l'exercice 2020- montant 5,80€
- N°1031 de l'exercice 2021- montant 1,70€
- N° 393 de l'exercice 2020- montant 8,60€
- N°182977051 de l'exercice 2014- montant 344€

DIT que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 433,28€.

DIT que les crédits seront inscrits en dépenses au budget de l'exercice
en cours de la commune

EXECUTION CONFORME,

Certifié Exécutoire

La Maire,
Marie-Claire DILLY

